

Concertation préalable volontaire sur le projet Montézic 2

Verbatim de l'atelier n°1 « Environnement, eau, énergie »

Jeudi 1^{er} octobre 2026



Une trentaine de personnes a assisté au premier atelier de la concertation sur le projet Montézic 2 qui s'est déroulé le 1^{er} octobre 2026 sur le thème « Environnement, eau, énergie ».

L'équipe du projet Montézic 2 était représentée par Monsieur Maxime TIRMAN, directeur EDF Hydro Lot-Truyère.

Introduction

Julie DUMONT (animatrice) : Un gros succès ce soir. On est bons. Je vois qu'il y a encore des gens qui se baladent avec des chaises. C'est bon, allez, je vais demander l'attention de tout le monde et on va faire un petit mot d'introduction avant de commencer cet atelier qui rencontre du succès.

Maxime TIRMAN (Directeur EDF Hydro Lot-Truyère) : Bonjour à tous, Maxime Tirman. Je suis le directeur d'EDF Hydro Lot-Truyère, je vous remercie de venir nombreux pour cet atelier qui va échanger autour de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Je remercie la Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère de nous avoir accueillis sur son territoire. Certains élus sont présents aussi dans la salle pour participer et puis capter l'ensemble des éléments que vous aurez à nous partager lors de cette concertation. Je vous laisse peut-être faire l'introduction.

Julie DUMONT (animatrice) : Écoutez, moi je suis Julie Dumont, je serai votre animatrice principale ce soir, mais vous allez voir que nous sommes pleins d'animateurs puisqu'on est sur un format atelier. On est sur un atelier qui va concerner tous les enjeux liés à l'environnement, l'eau, l'énergie, le climat, pour parler de Montézic 2. Un projet qu'on va vous présenter très brièvement. Ensuite, vous aurez l'essentiel. Est-ce qu'il y a des gens parmi vous qui étaient à la réunion d'ouverture ? Personne ? Ok, vous allez avoir une présentation du projet Montézic 2, ce qui vous permettra de commencer à imaginer vos futures questions autour des trois sujets qui vont nous animer ce soir : environnement, biodiversité, matériaux extraits, qui sera à la table ici. Ici, vous allez parler de l'eau : impact sur l'eau, effets sur les marnages, les étiages et autres sujets. Et la troisième table parlera de l'énergie, du climat, des impacts du changement climatique sur les installations ou à l'inverse, les impacts des installations sur le système électrique français. Vous verrez, vous discuterez de ce qui vous intéresse, vous. Trois tables, mais vous allez tous travailler tous les sujets. C'est ça qui est bien, c'est que pour l'instant, vous allez commencer comme ça et puis ensuite on tournera et on tournera de nouveau. Tout le monde traitera les trois sujets durant cette soirée. Le but, c'est de répondre à toutes vos questions, de les identifier. Vous avez à chaque table un animateur qui va distribuer la parole puisque comme vous le constatez, vous êtes assez nombreux, il va falloir un petit peu de discipline. Il y aura un rapporteur, c'est la personne qui prend les notes le plus fidèlement possible pour qu'on puisse récupérer tout ce matériel pour le futur compte-rendu de cette concertation préalable. Et puis vous avez des experts ressources qui sont là pour vous aider, qui se présenteront et qui sont là pour répondre à toutes vos questions. Avant de repasser la parole à Maxime Tirman pour présenter le projet, je vais juste vous remettre le programme de la soirée. Les consignes de travail, c'est maintenant. Le projet Montézic 2 en résumé, c'est tout de suite. Le travail par thématique, c'est le travail en table et ensuite on fera un travail de restitution avec les rapporteurs qui nous diront quels sont les trois points saillants qui ont été discutés à leur table. Il y a au moins un rapporteur par table qui viendra présenter les résultats pour qu'on ait une idée globale de ce qui s'est discuté ce soir. Ça, je vous l'ai dit, trois sujets et les trois temps de travail où on va circuler d'une table à l'autre. C'est bien vous, les participants, qui allez circuler d'une table à l'autre. Les rapporteurs, experts ressources et animateurs ne bougeront pas. Les règles de prise de parole, elles vous seront rappelées par l'animateur. Mais moi, je vais quand même les donner à tout le monde d'un coup. Bienveillance. Ça, c'est simplement on se parle correctement mais je pense que c'est acquis.

Écoute mutuelle, on s'écoute, alors une seule personne parle à la fois. Là justement, vous êtes très nombreux. Et ça peut générer ce qu'on appelle des apartés, c'est-à-dire deux personnes qui discutent entre elles et puis deux autres qui discutent à l'autre bout de la table et on se perd tout au niveau du rapporteur donc attention à parler une seule personne à la fois. Vous n'allez peut-être pas tous être d'accord sur les sujets, c'est normal, c'est une concertation, c'est du débat entre vous. On respecte la parole de chacun. Tout le monde peut s'exprimer. Il n'y a aucune question bête, bien au contraire. Ce sont souvent les questions qui ont l'air les plus simples qui sont les plus complexes. Pour les questions sur lesquelles vous n'auriez pas obtenu votre réponse ce soir, parce que votre question était peut-être trop compliquée ou qu'on n'avait pas les données sous la main, et bien sachez qu'elles seront reportées dans le registre participatif qui est lié à cette concertation. Vous retrouverez tous les éléments, je vais vous les donner en fin de soirée et vous pourrez retrouver la réponse dans un délai d'une dizaine de jours. EDF s'engage à produire la réponse à toutes les questions qui sont posées. Vos téléphones en mode silencieux, c'est mieux, et essayez de rester dans le sujet des tables. Tout simplement puisque normalement on aborde tous les sujets liés à l'environnement. Je me dépêche de laisser la parole à Maxime Tirman pour présenter le projet Montézic 2.

Présentation du projet

Maxime TIRMAN (Directeur EDF Hydro Lot-Truyère) : Merci Julie, effectivement je vais repartager. Alors, vous n'étiez pas à la réunion de lancement, mais je pense qu'un certain nombre d'entre vous sont déjà au fait du projet, on va le repartager rapidement puisque c'est le cœur du débat. Le projet Montézic 2 s'inscrit quand même dans le mix énergétique français et aussi dans la loi pluriannuelle de l'énergie, la PPE 3, qui demandait la mise en œuvre de moyens de flexibilité sur le réseau. On l'a vécu fortement cette année. L'objectif, c'est bien pour électrifier les usages, le développement des énergies renouvelables et les énergies renouvelables qu'on appelle souvent intermittentes, c'est-à-dire le soleil ou le vent. Il n'y a pas du soleil, il n'y a pas du vent tout le temps, il faut qu'on vienne compenser. Quand elles ne sont pas disponibles, il faut augmenter la flexibilité sur le réseau. Et pour ce faire, l'un des meilleurs moyens, c'est la station de transfert d'énergie par pompage, la STEP. Vous verrez souvent l'acronyme passer. Comme Montézic 1. C'est l'augmentation qu'on va faire avec Montézic 2. Dans quel cadre ça se fait. L'objectif, j'en ai parlé, l'objectif de la loi, la PPE 3, elle indique une augmentation de 1 700 mégawatts. 1 700 mégawatts, pour vous donner un ordre d'idée, une grosse centrale nucléaire, elle fait aujourd'hui 1 500 mégawatts. C'est un ordre d'idée. L'objectif, c'est d'augmenter cette capacité de flexibilité sur le réseau de cet ordre de grandeur d'ici 2035. Montézic 2, c'est à peu près un quart de cet objectif. 460 mégawatts. On le reverra après. Montézic 1, aujourd'hui, c'est 900 mégawatts. Notre objectif, c'est d'augmenter la capacité de Montézic 1. On est la deuxième STEP la plus puissante de France. On n'arrivera pas à passer devant la première qui est Grand'Maison puisque c'est 1800 sur Grand'Maison. On ne sera pas très loin, on sera à peu près à 1400. Mais c'est l'enjeu du projet qui s'inscrit complètement dans l'évolution du mix énergétique français. On pourra évoquer ce sujet sur l'atelier énergie. En plus, j'y serai. Ça sera encore plus simple. Rapidement donc je l'ai dit, la deuxième STEP aujourd'hui, c'est Montézic. Une STEP, qu'est-ce que c'est ? C'est l'intérêt de la production. C'est vraiment, comme on appelle ça souvent vulgairement, une grosse batterie. Ça permet de stocker l'énergie, puisque l'énergie électrique, son problème, c'est qu'on ne peut pas la stocker. En permanence, il faut que sur le réseau, la production égale la consommation. Or, la production, la consommation, elle varie fortement sur une journée. L'intérêt de la STEP, c'est qu'effectivement on va pouvoir stocker. Lorsqu'on a des besoins énergétiques forts qui

sont souvent le matin ou le soir, on parle souvent de pointe du matin, entre 8 h et 9 h, et puis le soir vers 19 h, on a des besoins énergétiques importants. Là, on va produire et l'eau va descendre du bassin supérieur vers le bassin inférieur. Et puis lorsqu'on va avoir de moindres besoins d'énergie. Aujourd'hui, il va y avoir un enjeu assez fort de se combiner avec les énergies intermittentes dont je parlais tout à l'heure. Typiquement, tout l'été, à 12 h, vous avez le pic de production solaire. Là, on produit des fois même plus que ce qu'on consomme. Et bien là, ça va être intéressant d'avoir la STEP puisqu'on va remonter l'eau à ce moment-là et on va équilibrer notre réseau électrique. C'est aujourd'hui la STEP de Montézic 1. L'objectif de Montézic 2, ça va être d'augmenter cette capacité. On peut le voir avec cette première image pour ceux qui connaissent déjà le secteur. En fait, l'usine est ici, et l'usine en réalité elle est dans une caverne à l'intérieur de la montagne. Là, l'objectif c'est d'augmenter la caverne et de rajouter des unités de production. Je vais le faire rapidement. Comme je le disais, on va augmenter la puissance, ce qu'on appelle la puissance installée, la capacité. Il faut voir que vraiment sur les STEP, l'important, c'est bien la puissance qu'on est capable de délivrer puisqu'on est bien là sur la flexibilité. Bien sûr, on va produire de l'énergie. Vous voyez, l'énergie, c'est l'équivalent aujourd'hui de 600 000 habitants sur 900 000 habitants. Mais faut voir que vraiment, l'intérêt sur le système électrique, ça va être cette partie de flexibilité et d'être en capacité de réguler le réseau. L'investissement aujourd'hui, 700 millions d'euros pour faire cette surpuissance, on avait une puissance déjà présente. On va augmenter cette puissance en ajoutant deux groupes de production aux quatre déjà existants. L'ajout des groupes de production, vous voyez comment ça va fonctionner. L'avantage, c'est qu'on conserve la retenue supérieure, on conserve la retenue inférieure. La retenue inférieure, c'est le barrage Couesques et la retenue de Couesques sur le lit de la Truyère. La retenue supérieure, ce sont les digues de Monnès et l'Étang. La digue de l'Étang. L'intérêt, je dirais qu'il y a un impact minimum par rapport... On ne recrée pas une nouvelle retenue. On va venir créer une nouvelle caverne à l'intérieur, à côté de la caverne existante. On va les relier un petit peu, mais c'est vraiment créer une nouvelle caverne, créer une nouvelle prise d'eau sur la retenue supérieure. Une prise d'eau, ça veut dire que c'est là où on récupère l'eau pour aller la turbiner ou la remonter puisqu'on est sur une STEP. L'avantage c'est que ça avait été assez bien construit pour que sur ce qu'on appelle nous, la prise d'eau inférieure, on puisse se raccrocher dessus puisqu'on avait la capacité finalement, aujourd'hui, d'évacuation déjà équivalente à six machines et non pas quatre. C'est ce qu'on voit ici en bas. Vous voyez, ici on revient sur le conduit aval et on repart sur la retenue de Couesques. Effectivement, majoritairement c'est un gros chantier, on a vu 700 millions, mais sur le territoire, c'est beaucoup de travaux souterrains. C'est-à-dire que ce n'est pas un chantier à ciel ouvert qu'on pourrait voir de très loin. C'est énormément de travaux souterrains qui vont être la plus grande partie de l'activité. Ce qui va arriver, c'est par contre tous les matériels qu'il va falloir amener. Et puis c'est l'un des sujets aussi d'aujourd'hui, les matériaux qu'il va falloir évacuer puisqu'il va falloir creuser et on le verra. On a commencé d'ailleurs, aujourd'hui à creuser une galerie qu'on appelle des travaux de reconnaissance parce qu'on avait dissocié de ce qu'on appelle les travaux principaux de faire une galerie. On appelait ça des travaux préparatoires de reconnaissance, d'aller reconnaître la roche. Et on a pu attaquer en anticipation de ces travaux. D'ailleurs le premier creusement, ça se fait par explosifs, se fera à partir du mois de novembre. Ici, justement le planning. Aujourd'hui, on est sur ces fameux travaux de reconnaissance. Il y a un aspect administratif, je n'en ai pas parlé, mais en plus de la PPE 3, la fameuse loi sur la régulation de l'énergie, il y a une loi qui a été votée au mois de juin, qui permet de changer le cadre juridique qui s'appelait les concessions hydroélectriques, qui nous

permet de lancer ce projet de développement. D'ailleurs, le projet de loi s'appelle : pour permettre le réinvestissement, le développement de l'énergie hydroélectrique. Ce chantier s'inscrit dans ce nouveau cadre juridique et ça nécessite une instruction administrative qui aura lieu entre début 2027 jusqu'à 2028 pour avoir l'autorisation d'exploiter la nouvelle usine de Montézic. Montézic 1 plus Montézic 2, autorisation d'exploiter sur 70 ans. C'est à peu près tout. On pourra en discuter aussi sur les tables. L'avantage d'avoir pu lancer ces travaux un peu en avance de phase sur la reconnaissance, c'est que, vous voyez, on fait ces travaux de reconnaissance en parallèle de l'instruction administrative et on ne perd pas de temps sur la réalisation du projet. Parce que si vous revenez sur la première slide, il fallait avoir mis en service 1 700 mégawatts pour 2035 à l'échelle du pays. Bon, là, nous, déjà, on fait un quart et on voit qu'on a un timing assez serré pour le respecter. Ensuite, nous attaquerons le chantier principal avec des phases préparatoires et puis des phases, on verra après, où il y a un peu plus d'activité notamment. On vise aujourd'hui une vidange du bassin supérieur en 2032 pour pouvoir faire la prise d'eau et le gros de l'activité entre 2029 et 2032. Puis, ensuite on est plutôt sur les requalifications des machines pour les remettre en service, puisqu'il y a un peu de travail sur cette partie-là aussi. Je passe rapidement ce qu'il faut savoir, un peu comme tout à l'heure finalement, la ligne électrique haute tension. Parce que c'est bien de produire l'énergie, mais il faut pouvoir la distribuer et la transporter. Cette ligne, elle était déjà adaptée à la production de Montézic 1 et du futur Montézic 2. RTE va avoir des travaux de confortement, mais qui n'auront pas d'impact. On ne va pas recréer de nouvelles lignes. En fait, ils vont juste conforter les pylônes actuels et les adapter au changement climatique, puisqu'on voit aujourd'hui, avec les températures qui sont de plus en plus importantes, il y a des règles sur la Haute Tension parce que là, c'est une ligne 400 000 volts qu'il faut adapter, mais il y a très peu d'impact au niveau externe sur cette ligne. Je vais passer rapidement ici, je vais vous le passer rapidement parce que ça sera peut-être évoqué sur le sujet, sur l'environnement, mais comme je le disais, il y a peu d'impact sur l'environnement. Il y a la concertation aujourd'hui. On travaille effectivement avec ce fameux triptyque « éviter-réduire-compenser » et sur les impacts qu'on peut avoir, on discutera autour de ces éléments-là. Mais je vais laisser plutôt à l'atelier les questions qu'il peut y avoir autour de ça en termes de matériaux. 300 000 mètres cubes de matériaux. Ça c'est pareil, ça vous donne quelques chiffres, mais je vous laisserai en discuter parce que l'intérêt c'est d'avoir vos questions et les éléments autour de ça. Je vous passe aussi ces éléments-là parce qu'effectivement l'équivalent CO₂, sur un chantier, on regarde toujours l'équivalent en CO₂ que ça va générer, l'équivalent CO₂, ça va être les transports. Il y a un certain nombre de choses, mais je passe aussi assez vite. Comme ça, ça nous permet d'arriver à l'heure.

Je ne voulais pas qu'on soit trop en retard parce que ces derniers thèmes, c'est des questions que vous pourrez poser, quelques chiffres, mais l'intérêt c'est quand même d'aller un peu plus vite là-dessus.

Julie DUMONT (animatrice) : Très bien. Écoutez, merci beaucoup Maxime pour cette présentation, c'était un peu rapide. J'espère que vous avez tout compris à peu près de ce qui vous a été présenté. L'avantage du travail en atelier. Normalement on est censés être de petits nombres par table. Alors là c'est assez hallucinant. On est treize ou quatorze par table. Ça va demander, comme je le disais tout à l'heure, un tout petit peu de discipline, mais je suis sûre que vous allez y arriver. Je vais laisser le soin aux animateurs d'introduire les ateliers, les sujets, et préparez-vous déjà à poser des questions aux experts qui y répondront ensuite. Je me permettrai moi d'intervenir sur le timing, c'est-à-dire que de temps en temps je vous dirai «

il reste dix minutes, cinq minutes, trois minutes » et là vous allez me détester, mais c'est comme ça. Bon travail et à tout à l'heure.

Restitution des groupes

Julie DUMONT (animatrice) : La commande que nous passons aux rapporteurs, ce n'est évidemment pas de nous raconter tout ce qui s'est dit autour des tables, puisque, vous l'avez compris, il s'est dit beaucoup, beaucoup de choses. Je pense qu'il y a aussi beaucoup de questions qui sont restées en suspens. Pour toutes ces questions qui sont restées en suspens, on va les noter dans la plateforme participative. Vous trouverez tous les liens sur le site internet. Alors je vais peut-être juste remettre l'adresse du site internet pour que vous l'ayez. Comme ça, ça laisse le temps aux rapporteurs de s'organiser. Voilà, vous avez l'adresse www.concertation-montezic2.fr. Sur ce site, vous avez un onglet qui s'appelle « Contribuer en ligne », vous cliquez dessus et là vous êtes sur la plateforme où vous pouvez poser toutes les questions que vous voulez et toutes les réponses vont y figurer. On laisse à EDF quand même 10 à 15 jours pour répondre, parce qu'il y a des questions qui sont très simples à répondre, et puis d'autres qui sont beaucoup plus complexes. J'ai entendu tout à l'heure des questions sur des glissements de terrain, des choses comme ça. C'est des choses assez compliquées qui demandent d'aller chercher des études qui ne sont pas forcément menées sur place. Vous aurez toutes les réponses qui seront notées sur ce site. N'hésitez pas à aller le consulter régulièrement pour y trouver les réponses. Bien entendu, on reviendra lorsqu'on fera la séance de clôture le 29 octobre. Le calendrier est là, comme ça, ça laisse le temps au rapporteur de faire le tri. Le calendrier, vous l'avez là. Effectivement, le jeudi 29 octobre, on fera une réunion de clôture à Saint-Hippolyte (12140). Ce sera l'occasion de revenir effectivement sur les questions qui ont été posées pendant cette concertation et d'apporter aussi des réponses, de dire tout ce qu'on a entendu pendant cette concertation. On va passer aux restitutions. Là, vous avez tous les rendez-vous qui s'affichent. Pour ceux qui ont envie de nous rejoindre, il y a un atelier prochainement sur le même format que celui-ci, mais qui concernera plus les impacts ou les effets cadre de vie. Celui-ci aura lieu la semaine prochaine, le six octobre à Lacroix-Barrez à 18h. Et pour ceux qui auraient envie de discuter de l'accueil du chantier, hébergement, accueil de qualité, articulation avec le tourisme, ces sujets-là seront traités sur l'atelier 2 qui aura lieu le 6 octobre à 9 h et demi du matin. Là, c'est pour les courageux. Ça, c'est les rendez-vous que nous avons prévu et la concertation officiellement s'arrête le 5 novembre. C'est jusqu'à cette date-là que vous pouvez mettre des contributions sur le site de participation. Dernier fait notable, les visites de la STEP de Montézic. Vous pouvez aller visiter la station les 3 et 4 octobre, 17 et 18 octobre, 24 et 25 octobre. Ce sont des visites spécifiques à cette concertation. C'est encore une autre occasion de s'exprimer, de donner votre avis, de poser des questions sur le fonctionnement de Montézic et sur le projet Montézic 2. Les départs se font à 9h30 et 13h30 de L'Oustal directement. On vous emmène sur site. Par contre, sur inscription, vous avez le numéro de téléphone qui s'affiche ici. Allez, on va dire que les rapporteurs sont prêts. Je vous propose qu'on commence par le groupe environnement. On va écouter le rapporteur. Rapporteur, ce n'est pas facile parce qu'il faut faire des choix dans ce qu'on va dire. Tout ne sera pas dit, là, évidemment, mais c'est juste pour que nous tous, collectivement, on prenne un peu conscience des sujets qui ont mobilisé la parole et qui ont animé les échanges.

Valentin CASTAN-ROI (rapporteur - EDF) - Table environnement : Rebonsoir à tout le monde. D'abord, il y a eu beaucoup de questions. C'était rapide. On a essayé de répondre à

certaines. Les plus grosses questions qui ont été posées, sur lesquelles des réponses ont été apportées, c'est la gestion des remblais avec les deux tiers qui seront traités en zones locales, puisque c'est juste devant l'usine pour utiliser des plateformes, et un tiers qui sera utilisé près du poste Rueyres sur une carrière. Pour limiter les impacts aussi en termes de logistique pour les transports de camions, c'est ce qui nous avait été demandé. Ensuite, il y a une question qui a été posée beaucoup de fois sur l'impact à l'aval de Couesques sur des marnages. À cette question-là, on a pu répondre puisqu'il n'y aura pas de modification des marnages à l'aval de Couesques, dans la retenue de Couesques on aura une vitesse de marnage qui sera plus importante, mais par contre elle sera exactement dans les mêmes proportions, c'est-à-dire en limite haute et limite basse qu'il y a actuellement. Ensuite, il y a eu beaucoup de questions aussi sur la faune et la flore. Là, il y avait des inventaires qui ont été réalisés dans les zones où on a travaillé, qui ont été réalisés en amont du chantier pour permettre de choisir les zones où on est parti creuser pour limiter les impacts. On a parlé des amphibiens, on a parlé des chauves-souris et même des loutres à certains endroits, mais qui ne sont pas dans cette zone-là, plutôt dans la partie basse. Et après, plein de questions que j'ai notées et qu'on donnera pour la concertation à Gilette.

Julie DUMONT (animatrice) : On s'occupera de garder la mémoire de tout ce qui s'est dit ce soir, même si ce n'est pas simple, mais on fera l'exercice pour vraiment pouvoir alimenter cette concertation, ce projet grâce à vos contributions. Je vais maintenant appeler le groupe eau, le rapporteur eau. Le format proposé était parfait. Une, deux minutes, pas plus. On partage rapidement.

Fabrice CAUDRON (rapporteur - EDF) – Table eau : Il y a eu aussi beaucoup de questions sur l'eau. On a reparlé aussi du marnage, comme ça a été évoqué tout à l'heure. C'était la même question, est-ce qu'il va y avoir des variations rapides ? On a pu dire oui, forcément une fois et demie. Je répète un petit peu, mais les hauteurs ne vont pas varier, les niveaux de marnage ne vont pas changer. et de On a parlé aussi du réchauffement climatique, de son impact sur l'évaporation. À cette question, on n'a pas pu répondre. Enfin, on a une réponse partielle. On a toujours des apports sur les barrages à l'amont de Montézic. Montézic a toujours sa même quantité d'eau en haut et en bas qui doit monter-descendre. Tu me corriges si je dis des bêtises. Un sujet intéressant aussi, c'était l'envasement du Goul. On a parlé de ça sur le dernier groupe. Au niveau de la qualité de l'eau, est-ce qu'il y a des contrôles de la qualité de l'eau qui sont faits dans nos services ? Non, on n'a pas la réponse. Par contre le barrage est toujours en service. L'exploitant fait des manœuvres de la vanne de fond et maintient en état son aménagement. Point de désaccord ou de vigilance, c'est la sécurité des tiers à l'aval. Ça a été abordé notamment, par rapport au réchauffement climatique, on suppose qu'il y aura plus de gens qui vont aller se baigner et il y aura aussi du marnage plus important. On a évoqué ce sujet sur les zones interdites à la baignade et à la navigation. Il n'y a pas d'évolution par rapport à ça aujourd'hui. J'ai noté une question qui est restée un peu en suspens, c'était l'oxygénation favorise-t-elle le refroidissement de l'eau ? Le fait qu'il y ait beaucoup de mouvements d'eau. On a une réponse partielle. On a dit oui parce que vu le déplacement de l'eau, on vient mélanger l'eau chaude et l'eau froide qui est en bas. Je ne sais pas si j'ai bien répondu, si vous avez bien compris.

Julie DUMONT (animatrice) : Merci beaucoup pour cette restitution également. Très bien. Au niveau du timing, c'est parfait. On va terminer avec le groupe énergie climat.

Florian MOULENE (rapporteur - EDF) – Table énergie : Pour le groupe de l'énergie, on a parlé du développement énergétique. Pourquoi agrandir les installations actuelles, possibilités de nouveaux projets ou de suréquipement et équilibre entre hydraulique, solaire et éolien. Pour ce développement énergétique, on a des besoins de flexibilité pour le réseau. On utilise les STEP pour compenser ces énergies intermittentes, qui sont le solaire et l'éolien. Ensuite, on a eu plusieurs questions sur Cambeyrac, pourquoi on lâchait l'eau à la place de la turbine. En fait, on a été contraint par la loi que les concessions ont une puissance donnée et on ne peut pas la dépasser. Maintenant, la loi est en train de changer, on va peut-être réinvestir sur de nouveaux projets. Ensuite, on a été questionné sur le tourisme sur le lac de Couesques, on va essayer de faire notre maximum pour attirer les touristes, notamment avec les visites des usines de Montézic et de Couesques. Et après ça ne va pas toucher tout ce qui est marnage. On a eu d'autres questions sur le marnage, le marnage restera le même, c'est juste la vitesse qui va être changée de 1,5 fois. On a eu les questions sur les pylônes aussi, les pylônes électriques. Il n'y aura pas de rajout de pylônes électriques, il y aura juste des modifications pour faire de petits renforcements de béton à la base.

Conclusion

Julie DUMONT (animatrice) : Merci beaucoup ! Parfait ! C'est assez sommaire par rapport à la richesse de tout ce qui s'est échangé, mais c'est un petit peu le format entre guillemets qui nous permet à tous d'avoir travaillé tous les sujets dans un temps assez record. Désolée d'avoir été le gardien du temps ce soir et d'avoir un peu pressé les choses, mais c'est comme ça. Ça nous permet de terminer à l'heure. Je tenais particulièrement à vous remercier de votre présence, parce qu'on ne savait pas trop combien il y aurait de personnes ce soir, et je crois qu'on partage le plaisir d'avoir accueilli beaucoup de monde et d'avoir été peut-être un petit peu submergé. Et surtout, je vous remercie d'avoir respecté les consignes. On aurait entendu une mouche dans la salle alors qu'en général c'est un petit peu le bazar. Vous avez été particulièrement disciplinés ce soir, comme vous avez été très disciplinés, vous allez être remerciés. On va vous proposer de se retrouver autour d'un verre et de quelques petits éléments à grignoter. On va s'arrêter là à l'heure, et j'espère que vous avez passé une bonne soirée et que vous avez surtout trouvé les échanges intéressants qui vont se poursuivre sur les plateformes, les sites internet et dont on prend avec beaucoup de sérieux en note tout ce qui se dit pour pouvoir alimenter au mieux le projet. Merci beaucoup et bon appétit !

Certaines questions posées lors des travaux en groupes n'ont pas pu être traitées pendant l'atelier.

Elles ont été déposées sur la plateforme de participation numérique :
www.registre-numerique.fr/montezic2/voir-les-avis

Une réponse y sera apportée sur cette même plateforme.